



BEL €20 – INT €25
Bureau de dépôt Bruges - Revue bimestrielle

All-In Inclusive Architecture

NL / FR A+304

Architecture in Belgium



Collectief Noord, Daniel Delgoffe, NU architectuuratelier, Réservoir A, StudioPaolaViganò – vvv, unik-id, & bogdan, 5IN4E, AE Architecten, BC Architects & Studies

ÉDITO	5	<i>Lisa De Visscher</i>
OPINION	7	Manneken Pis <i>Nicolas Hemeleers, Léolo Lawinski</i>
À LA UNE	8	Archiweek: Brussels Architecture Prize <i>Lara Molino</i>
	11	Partager ses doutes: Platform voor Architectuur & Feminisme <i>Arnaud De Sutter</i>
	13	Colloque <i>Habiter le care</i> <i>Apolline Vranken</i>
	15	Tout et rien: livre <i>Included</i> <i>Veronique Boone</i>
	16	L'architecture du soin: livre <i>Living in Monnikenheide</i> <i>Pieter T'Jonck</i>
	18	Meesterproef Vlaams Bouwmeester <i>Marie Swyzen</i>
ALL IN - INCLUSIVE ARCHITECTURE	20	&bogdan, Amal Amjahid, Molenbeek-Saint-Jean <i>Emmanuel van der Beek</i>
	28	Interview: Ann Heylighen <i>Lisa De Visscher</i>
	32	Collectief Noord, Ganspoel, Huldenberg <i>Tim Peeters</i>
	38	Interview: NU architectuuratelier <i>Eline Dehullu</i>
	44	Occuper pour questionner un lieu <i>Elsa Marchal</i>
	50	Réservoir A, place Lemmens, Anderlecht <i>Eloïse Perrillon</i>
	54	Studio Paola Viganò - vvv, place Marie Janson, Saint-Gilles <i>Francesca Di Carlo</i>
	59	50 ans d'A+ archive: indignation optimiste <i>Bart Tritsmans</i>
	66	Un chez-soi solide <i>Pieter T'Jonck</i>
	70	Unik-id, cour de récréation, Woluwe-Saint-Lambert <i>Riet Coosemans</i>
74	Daniel Delgoffe - Pigeon Ochej, IPPJ, Fraipont <i>Cécile Vandernoot</i>	
80	Pas de prison sans inclusion <i>Gideon Boie</i>	
88	Concours: La Roseraie, Saint-Gilles <i>Matthieu Delatte</i>	
PRODUCT NEWS	94	<i>Viviane Eeman</i>
ÉTUDIANT	100	Jokerweek <i>Lisa De Visscher</i>
PORTRAIT	104	Osar <i>Lisa De Visscher</i>
	105	Archipelago <i>Lisa De Visscher</i>



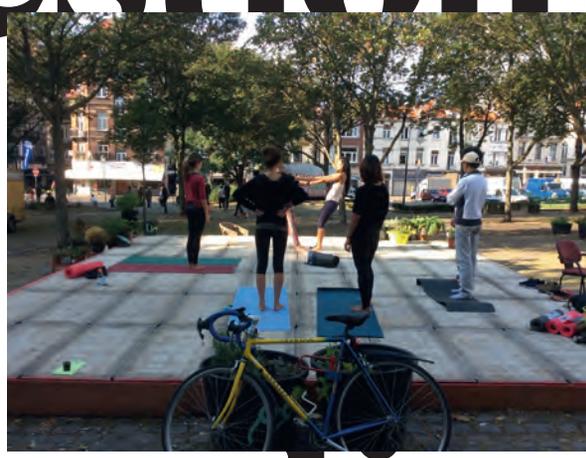
Occuper



pour

7 Toestand, Key Elements Marie Moskou.

questionner



© Toestand

un lieu

Lors d'un concours d'architecture, le maître d'ouvrage rédige plusieurs documents, dont un programme détaillé des besoins. Ce programme représente les usages envisagés pour ceux qui vont habiter, fréquenter, utiliser les lieux, spécifiant les types d'espace, les superficies exprimées en mètres carrés et les relations souhaitées entre les espaces. Ce programme est rarement remis en question afin d'éviter tout allongement des délais de la mission, parfois lié à des subsides ou à des décisions politiques. Cela peut avoir comme conséquence des programmes standardisés. Alors, comment éviter une approche top-down pour construire un projet ancré dans la réalité du territoire, répondant aux attentes de ses habitants et usagers ?

Elsa Marchal

C'est lors d'une visite à l'hôtel Pasteur que la notion d'expérimentation des usages par et pour les citoyens est apparue dans mon vocabulaire. Le bâtiment de l'hôtel Pasteur, en plein cœur de Rennes, abritait initialement la Faculté des sciences. Après le déménagement de celle-ci, le bâtiment a accueilli la Faculté dentaire. En 2014, la Faculté dentaire n'occupait plus que le rez-de-chaussée, laissant plus de

6.000 m² de locaux vacants depuis plus de dix ans. C'est à ce moment-là que la mairie de Rennes reçoit une demande de l'architecte Patrick Bouchain, désirant mettre en place une démarche expérimentale pour une fabrique solidaire de la ville, nécessitant un espace approprié. La mairie de Rennes proposa de réfléchir et d'expérimenter en prenant le bâtiment de l'hôtel Pasteur comme cas concret.

Faire émerger les usages par la permanence, ou la faisabilité en acte

La permanence constitue un outil de projet qui préconise une approche contextualisée, impliquant une immersion prolongée dans le lieu. Cette présence permet de mettre à l'épreuve le bâtiment, des prémisses de projets, de programmes et d'idées. La durée de cette présence permet de faire préexister le lieu et le projet et d'apporter au fil du temps de multiples réponses. Par exemple, mieux comprendre le bâti pour établir des diagnostics précis, rendre possible la rencontre pour mobiliser les connaissances, expérimenter des usages avec les usagers en vue de leur pérennisation, etc. Certes, cette présence nécessite un certain temps, variant selon la question posée. Cependant, ce temps doit être considéré comme une phase de projet, et non comme du temps perdu. Il convient de souligner que la permanence n'a pas

↳ Association Breizh en action dans la faculté des sciences Pasteur, insertion par le sport de personnes en précarité.





© Nicolas Trouillard

↑ Hôtel Pasteur situé aux étages du bâtiment Pasteur, Rennes

↓ Cours de danses collectif et ouvert dans l'ancienne bibliothèque de la faculté des sciences Pasteur.



© Sophie Ricard

le souhait d'être de l'animation, mais bien de répondre à des questions de projet telles que la faisabilité, la stabilité, l'acoustique, la spatialité, le programme, etc. C'est ce que revendique La Preuve par 7, une démarche qui accompagne et documente des projets dans le but de favoriser le droit à l'expérimentation. En partant du principe que la permanence peut répondre, par exemple, à la phase d'étude de faisabilité, La Preuve par 7 propose de parler de *faisabilité en acte*. Cette approche incite à envisager toutes les phases du projet pouvant être mises *en acte* : programmation *en acte*, avant-projets *en acte*, chantier *en acte*. C'est le cas de l'hôtel Pasteur, qui inspire de nouveaux projets et des politiques publiques de l'aménagement du territoire.

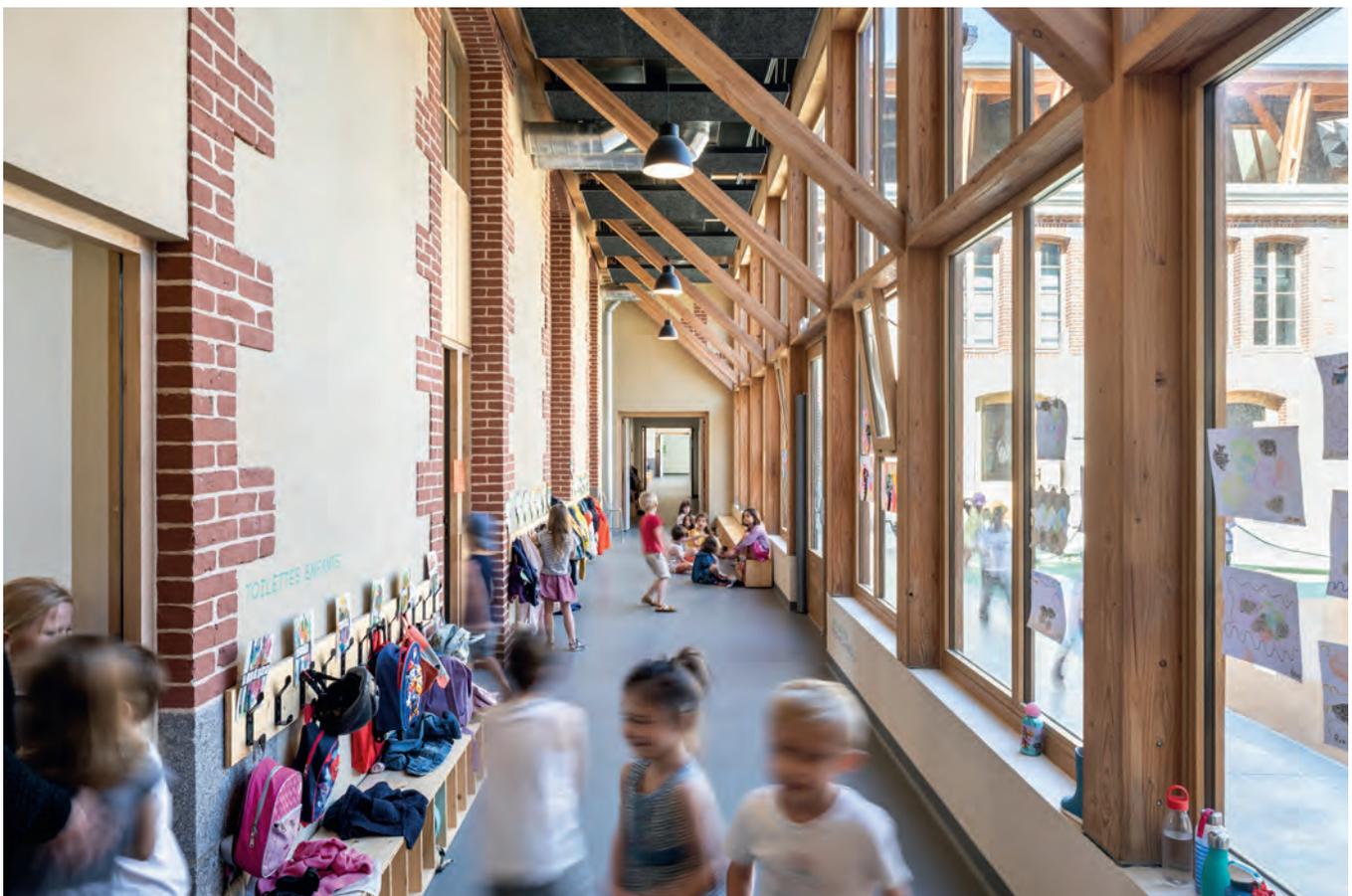
À Roubaix, plus proche de la Belgique, le collectif d'architecture Zerm s'est installé dans l'ancien monastère des Clarisses pour penser le futur du bâtiment. En habitant le lieu tout au long de l'année, les architectes éprouvent au quotidien son architecture. Ils expérimentent des usages afin d'identifier ce qui convient le mieux au lieu, afin d'en faire émerger la programmation. Axé sur le réemploi, la réhabilitation et le *low tech*, le collectif va au-delà des tests d'usage. Ils saisissent l'opportunité de l'occupation pour expérimenter des solutions techniques simples et frugales, pour réfléchir à la manière d'occuper et de chauffer un espace vaste et peu isolé par l'installation d'une deuxième fenêtre à l'intérieur, ou par la création d'un petit volume au sein d'un plus grand espace.

Si cette méthodologie de projet se développe de plus en plus en France, à Bruxelles plusieurs collectifs et projets aspirent également à repenser la fabrique de la ville de manière plus inclusive et solidaire.

C'est le cas du projet d'occupation temporaire de Zonneklopper. Installé dans une ancienne usine à Forest, le projet vise à offrir des espaces ouverts et solidaires tels que des lieux de soin et d'écoute, des ateliers, la distribution de colis alimentaires pour des personnes précarisées par l'ASBL No Javel !, des espaces pour les ASBL du quartier, etc. Parallèlement, un concours accompagné par le BMA est lancé, pour accueillir un nouveau projet sur ce même site comprenant environ une centaine de logements sociaux et des équipements collectifs sans spécifier les détails de ces équipements. L'occupation temporaire devient une opportunité pour expérimenter divers usages en vue de faire émerger un programme ancré et solidaire afin de répondre aux besoins en mètres carrés d'équipements collectifs prévus dans le projet. Contrairement aux approches linéaires où la définition du programme précède le concours, ici, une partie de la définition de programme est réalisée en même temps que le projet d'architecture. Afin que le programme des équipements puisse être nourri par la permanence, une gouvernance est mise sur pied, intégrant les membres de Zonneklopper dans les discussions avec le maître d'ouvrage et les architectes. Aujourd'hui, plusieurs occupants, comme notamment l'ASBL No Javel !, envisagent de pérenniser leur présence dans le projet de logements.

→

↓ Ecole maternelle Pasteur situé au rez-de chaussé du bâtiment Pasteur, Rennes



Bien que l'occupation temporaire soit souvent associée à des bâtiments, certaines expérimentations ont lieu dans l'espace public. C'est le cas de la démarche menée à la place Marie Janson à Saint-Gilles par le collectif Toestand. Avec un processus qui impliquait les habitants et usagers, des structures temporaires ont été installées, testant des usages potentiels et désirés tels que : le marché, un parcours d'escalade, des espaces de fitness, une radio et un compost. Ce projet d'occupation a permis de réaliser une analyse fine et contextualisée synthétisée dans un livret, *Key Elements Marie Moskou*, qui a inspiré le projet en réalisant un grand espace de plain-pied permettant de s'approprier la totalité de l'espace, en maintenant une diversité d'espaces permettant d'accueillir une diversité de publics, en installant des points d'eau, etc.

De l'occupation temporaire à l'urbanisme transitoire

Les projets présentés précédemment partagent une caractéristique commune : occuper pour questionner un lieu et un programme en faisant un pas de côté par rapport à la standardisation. Il est crucial de pouvoir conclure et tirer des enseignements de ces occupations afin, par exemple, d'enrichir un programme, qui doit dépasser la simple dimension des mètres carrés. Ces conclusions permettent de documenter ces expérimentations, de promouvoir l'émergence de nouvelles occupations et d'assurer la pérennité des usages.

En France, l'occupation temporaire est aujourd'hui un outil connu des acteurs publics de l'aménagement du territoire. Un vocabulaire spécifique se développe et des cas d'école

se partagent. Des plateformes comme *l'école du terrain* documentent les projets qui émergent de l'expérimentation, façonnant de nouvelles méthodes. *Arteplan*, de son côté, cartographie et présente des initiatives d'urbanisme culturel. Au cours de cette année, une rencontre entre professionnels de l'occupation temporaire a été organisée par sept structures portant des projets d'occupations temporaires. Cette rencontre avait pour but d'exposer et de partager des expériences avec les administrations, les acteurs politiques, les praticiens de l'occupation temporaire autour d'un cas concret: le monastère des Clarisses à Roubaix.

En pérennisant ce qui émerge de l'occupation temporaire, on rend le projet évolutif, contribuant à un urbanisme en transition et par conséquent plus inclusif. Cependant, il faut accorder une attention particulière à la pérennisation des structures plus fragiles, souvent confrontées à des défis financiers et à une incertitude quant à la viabilité à long terme. Bien que la mise en *acte* du projet ne soit pas toujours possible, saisir l'occasion de créer un laboratoire pour expérimenter de nouvelles façons de penser et de construire la ville est essentiel.

Aujourd'hui, de nombreuses occupations temporaires existent à Bruxelles tant dans des projets publics que privés. Ces occupations temporaires représentent une opportunité de catalyser une programmation solidaire de futurs projets. Ne serait-ce pas le moment de passer à la vitesse supérieure et de promouvoir davantage l'urbanisme transitoire grâce à la permanence ? ▲ ■ ●

En collaboration avec **BOUWMEESTERMAITREARCHITECTE**

↓ Zonneklopper, Forest.



16.11.2023 Bozar

Mary Duggan

A+ Lecture

Brussels

A+ Events



© Mary Duggan

18.10.2023–14.01.2024	Nu architectuuratelier	A+ Exhibition	Bozar, Brussels
16.11.2023	Mary Duggan	A+ Lecture	Bozar, Brussels
18.11.2023	A+ 50 years	Quiz+Party	Reset, Brussels
12.12.2023	Brussels Architecture Prize	Award Ceremony	Bozar, Brussels

For more events check out a-plus.be/agenda !



11.12.2023

Brussels Architecture Prize

A+305

© Conrad Willems

A+ Revue



↑ Statuettes faites par le sculpteur Conrad Willems

A+ organise à nouveau le Brussels Architecture Prize pour récompenser des réalisations récentes d'architectes belges ou étrangers à Bruxelles ainsi que des réalisations de bureaux bruxellois en Belgique ou à l'étranger. Le hors-série d'A+305

fera un rapport circonstancié et illustré de l'ensemble des nominations, des délibérations du jury et des projets gagnants. Cette édition spéciale paraîtra conjointement à la cérémonie de remise des prix du Brussels Architecture Prize.

Chers architectes, faites-nous savoir ce que vous construisez !

La rédaction d'A+ a pour mission d'offrir une vue d'ensemble des projets qualitatifs réalisés en Belgique. Vous avez réalisé un projet dans le courant de ces deux dernières années que vous souhaitez partager avec nos lecteurs ? N'hésitez pas à nous l'envoyer: a-plus.be/fr/soumettre-un-projet !

A+ Classic

4 numéros classiques & 1 hors-série par an

€ 99 (TVAC)

A+ Student/Intern

4 numéros classiques & 1 hors-série par an

€ 59 (TVAC)

A+ More

Un abonnement Classic à la revue A+ + 2 tickets pour toutes les conférences, expositions et débats pendant 1 an + 2 invitations pour tous les événements VIP et vernissages pendant 1 an + accès aux archives de notre revue numérique

€ 250 (TVAC)

A+ Corporate

Package comprenant plusieurs abonnements. Plus d'information : a-plus.be

à partir de € 250 (TVAC)

Rendez-vous sur a-plus.be/fr/abonnement pour vous abonner. Vous pouvez également envoyer un courriel à abonnement@a-plus.be. Merci ! CIAUD asbl - IBAN: BE25 3101 3956 3282 - BIC: BBRUBEBB



Abonnez-vous à A+ !

